



CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PARRAINAGE D'UN SOUS-OFFICIER ISSU DE L'ARMÉE DE TERRE POUR UNE PROMOTION DE L'ENSOA

Chacun (*unités de l'ADT, associations, individus*) peut proposer à l'ENSOA un dossier d'un sous-officier illustre de l'armée de Terre décédé en service ou après avoir quitté l'institution afin qu'il devienne un jour parrain d'une promotion. L'objectif est d'honorer la mémoire du parrain pour qu'il serve de guide aux jeunes générations tout en participant au rayonnement du corps des sous-officiers de l'armée de Terre.

A cet effet il est possible de contacter la cellule parrainages et tradition de l'ENSOA pour obtenir des informations :

ensoa.off-tradition.fct@intradef.gouv.fr
821 791 82 82 / 05 49 76 82 82

Cellule parrainages et tradition de l'ENSOA
Quartier Coiffé
794040 Saint-Maixent-L'École cedex

Un « dossier de parrainage » nécessite de la part du porteur du dossier de communiquer à l'ENSOA quelques pièces indispensables. Une fois ces éléments récupérés, la cellule tradition de l'école finalisera le dossier pour une présentation à venir dans le cadre de la commission de parrainage annuelle (*octobre*) présidée par le général commandant l'école.

Merci de communiquer à la cellule tradition :

- **L'avis favorable écrit de la famille du parrain ;**
- **une photocopie de l'état signalétique et des services (ESS) et des photocopies des différentes citations et autres documents utiles (*fortement recommandé*) ;**
- **un maximum de photos exploitables (*portraits, environnement opérationnel, décorations du parrain, insignes des formations où il a servi*) ;**
- **les coordonnées (*numéros de téléphones / adresses postales / mails*) de l'environnement du parrain (*famille, camarades de promotion, compagnons d'arme, associations...*).**

Il est important de bien considérer qu'un dossier de candidature peut ne pas être retenu avant plusieurs années par l'ENSOA. En effet, il existe une seule commission de parrainage par an présidée par le général commandant l'école durant laquelle 8 à 10 promotions à venir se voient attribuées un parrain.

Si le parrain est retenu à l'issue de la commission de parrainage de l'année A pour une promotion de l'année A+1, l'ENSOA réalisera enfin un certain nombre d'hommages complémentaires qui viendront rythmer la vie de la promotion des sous-officiers directs (8 mois de formation) ou des sous-officiers semi-directs (4 mois de formation) :

- Un insigne de promotion (*en lien avec le SHD*) ;
- un Pro Patria (*texte relatant la carrière du parrain*) ;
- un film d'évocation sur la vie du parrain (*en lien avec l'ECPAD*) ;
- un chant de promotion des EVSO/ESO du bataillon.

Au cours de la formation, une **cérémonie de baptême de promotion** (*en compagnie de la famille du parrain*) et **de remise des galons** (*en compagnie de la famille du parrain et compagnons d'armes/emblèmes des régiments concernés/associations...*) seront les deux rendez-vous majeurs qui mettront le parrain à l'honneur.